



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E126716

VALABLE JUSQU'AU 23/07/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/04/2004

Forme juridique : SARLU

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MELUN

Siret : 453 209 025 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2110600

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 415707340001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 415707340001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : LAMOTTE ALEXANDRE

6, RUE DU 19 MARS  
77480 FONTAINE FOURCHES

Téléphone : 01 64 01 86 46

Portable :

Site Internet :

E-mail : eurllamotte77@aol.com

Responsabilité légale :  
LAMOTTE ALEXANDRE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/09/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	24/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/09/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	06/12/2022
o Isolation des combles perdus	05/09/2023
o Isolation des planchers bas	05/09/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.